



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, en conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les citées et villes* et l'article 176.1 du *Code Municipal du Québec*, par la soussignée, secrétaire-trésorière, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le jeudi 11 juin à 18 h en vidéoconférence seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2019.

Compte tenu le contexte actuel de la COVID-19, la séance se tiendra à huis clos et vertu des décrets 177-2020 et 388-2020 du gouvernement du Québec.

La Régie invite toute personne désirant transmettre des questions relativement au dépôt de ces rapports et/ou à un point porté à l'ordre du jour à le faire par courriel à l'adresse : sgosselin@risivr.ca.

L'ordre du jour de la séance du 11 juin 2020 sera disponible sur le site Web de la Régie sous l'onglet Conseil d'administration/Séances et procès-verbaux/Ordre du jour.

La diffusion de la séance de la Régie ainsi que le procès-verbal seront mis en ligne dans les meilleurs délais.

Beloil, le 3 juin 2020.

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière